

COMMUNE DE SORIGNY LE VINGT TROIS OCTOBRE MILLE DIX-NEUF à 19 heures 00

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire après convocation en date du 18 octobre deux mille dix-neuf, sous la présidence de M. Alain ESNAULT, Maire,

Étaient présents : ESNAULT Alain, Maire,
GAUVRIT Jean-Christophe, METIVIER Jacqueline, FAUTRERO Jean-Marc, LEROUX Sophie,
Adjoints.

BOISSEL Annick, ROBIN Antoine, CRON Pierrette, DESILE Christian, GANGNEUX Philippe,
BOIS Frédéric, LEFIEF Stéphanie, GALLE Franck, AVELEZ José, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés : Do ALTO Isabelle, SOPHIE Delphine, FREDERICO Lidia et BEAUFILS Éric,

Pouvoirs : BEAUFILS Éric à ESNAULT Alain,

Secrétaire : Jacqueline METIVIER

Nombre de présents	14
Nombre de pouvoirs	01
Absents ou excusés	04
Nombre de votants	15
Abstention	00
Pour	15

Tarifs communaux 2020

Délibération n°2019-10-076

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Les tarifs communaux suivants sont proposés à l'assemblée délibérante :

Envoyé en préfecture le 24/10/2019
 Reçu en préfecture le 24/10/2019
 Affiché le 24/10/2019
 ID : 037-213702509-20191023-2019_10_076-DE

CIMETIERE

objet		tarif 2020	
CONCESSION	TRADITIONNELLE	Concession	
		15 ans (2m ²)	113 €
		30 ans (2m ²)	165 €
		50 ans (2 m ²)	285 €
		Superposition	
		15 ans	37 €
	30 ans	58 €	
	50 ans	99 €	
	CREMATISTE	1^{re} urne	
		15 ans	66 €
		30 ans	96 €
		50 ans	165 €
Urne			
15 ans		37 €	
30 ans	58 €		
50 ans	99 €		
COLUMBARIUM	15 ans (1ère urne)	384 €	
	30 ans (1ère urne)	578 €	
	50 ans (1ère urne)	944 €	
	15 ans (2 ^e urne)	55 €	
	30 ans (2 ^e urne)	66 €	
	50 ans (2 ^e urne)	107 €	
DROIT DE DISPERSION DES CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR	FORFAIT	66 €	
CAVEAU PROVISOIRE	FORFAIT	23 €	